



**COMMUNIQUÉ DE LA
RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU SOMMET DES CHEFS D'ÉTAT ET DE
GOUVERNEMENT DE LA SADC
07 NOVEMBRE 2025
PAR VIDÉOCONFÉRENCE**

1. La réunion extraordinaire du Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), ci-après dénommée « Sommet », s'est tenue par vidéoconférence le 07 novembre 2025.
2. Étaient présents au Sommet les chefs d'État et de gouvernement ou leurs représentants suivants :

Lesotho : S.E. M. Ntsokoane Samuel Matekane, le Premier ministre

Madagascar : S.E. Colonel Michael Randrianirina, Président de la Refondation de la République de Madagascar

Malawi : S.E. le Président Prof. Arthur Peter Mutharika

Afrique du Sud : S.E. le Président M. Matamela Cyril Ramaphosa

Zambie : S.E. le Président M. Hakainde Hichilema

Zimbabwe : S.E. le Président Dr. Emmerson Dambudzo Mnangagwa

Namibie : S.E. Mme Lucia Witbooi, Vice-présidente

République-Unie de Tanzanie : S.E. Dr Emmanuel John Nchimbi, Vice-président

Angola :	S.E. l'Ambassadeur Téte António, Ministre des Relations extérieures
Botswana :	S.E. Dr Phenyo Butale, Ministre des Relations internationales
Eswatini :	S.E. la Sénatrice Pholile Shakantu, Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale
République Démocratique du Congo :	S.E. M. Floribert Anzuluni Isiloketshi, Ministre de l'Intégration régionale
Mozambique :	S.E. M. Cristóvão Artur Chume, ministre de la Défense nationale
Maurice :	S.E. M. Hambyrajen Narsinghen, Ministre délégué des Affaires étrangères, de l'intégration régionale et du commerce international
Seychelles :	S.E. l'Ambassadeur Ian Madeleine, Secrétaire principal au ministère des Affaires étrangères.

3. La présente réunion a également réuni les ministres des États membres de la SADC et le Secrétaire exécutif de la SADC.
4. Le Sommet a adressé ses sincères condoléances aux familles endeuillées par la perte de leurs proches dans les événements tragiques survenus en septembre en République de Madagascar, puis plus récemment en République-Unie de Tanzanie. Il a exprimé sa profonde compassion face à ces drames, qui ont causé des pertes en vies humaines et des destructions de biens publics et d'infrastructures essentielles dans les deux pays.
5. Le Sommet a félicité Son Excellence le professeur Arthur Peter Mutharika, Président de la République du Malawi, Son Excellence le Dr Patrick Herminie, Président de la République des Seychelles, et Son Excellence le Dr Samia Suluhu Hassan, Présidente de la République-Unie de Tanzanie, pour leur victoire aux élections tenues respectivement en septembre et en octobre 2025.
6. Le Sommet a pris acte de la décision de la République de Madagascar de ne pas exercer son rôle de présidente de la SADC, en raison des récents événements

politiques survenus dans le pays, qui ne lui permettent pas de s'acquitter de ses responsabilités liées à cette fonction.

7. Le Sommet a reconnu que, conformément aux articles 9A(2)(b) et 10(4) du Traité de la SADC, le Président entrant (vice-Président) assumera la direction par intérim dans l'éventualité où le Président en exercice ne serait pas en mesure d'exercer cette fonction. À cet égard, la République d'Afrique du Sud a été désignée présidente par intérim de la SADC jusqu'en août 2026. Le Secrétariat de la SADC consultera les États membres afin de désigner, conformément au principe de rotation, un nouveau président entrant (vice-président) d'ici le 30 novembre 2025.
8. Le Sommet a convenu que la SADC maintiendra la mise en œuvre du thème intitulé « *Promouvoir l'industrialisation, la transformation du système agricole et la transition énergétique pour une SADC résiliente* » qui avait été adopté en août 2025 durant le 45^e Sommet tenu à Antananarivo (Madagascar) et ce, jusqu'en août 2026
9. Le Sommet a remercié S.E. M. Matamela Cyril Ramaphosa, Président de la République d'Afrique du Sud, pour avoir convoqué la réunion extraordinaire du Sommet et accepté de présider les travaux de l'organisme régional.
10. Le Sommet a accueilli favorablement la proposition de Son Excellence le Dr Emmerson Dambudzo Mnangagwa, Président de la République du Zimbabwe, d'accueillir, en sa qualité de Président sortant de la SADC, certaines réunions au Zimbabwe pendant la période intérimaire.
11. Le Président de la SADC a exprimé sa profonde reconnaissance à tous les chefs d'État et de gouvernement pour leur participation à la réunion extraordinaire du Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la SADC, ainsi que pour l'honneur qui lui a été accordé en lui confiant la conduite de la Région de la SADC.

Fait le 07 novembre 2025

Pretoria, République d'Afrique du Sud